



PRIX DE THESE DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE L'ADI/ILA **10^{ème} ÉDITION (2026)**

APPEL A CANDIDATURES

Le prix de thèse de la Branche française de l'ADI/ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat sur un sujet de droit international comportant une ouverture pluridisciplinaire (droit international public et droit international privé ; droit transnational/global). La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à toutes les docteures et tous les docteurs **ayant soutenu une thèse entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025**. Le Règlement du prix est accessible à cette adresse : <https://ilafrance.org/prix-de-these/>

Pour sa dixième édition en 2026, le jury du prix est composé de :

- Laurence Burgorgue-Larsen, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Natalie Joubert, Professeure à l'Université Bourgogne Europe
- Valère Ndior, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ADI/ILA. Le lauréat ou la lauréate se verra offrir une adhésion et deux années de cotisation à l'association, ainsi qu'une dotation de 1000 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

Le dossier de candidature est composé des documents suivants qui seront à télécharger sur le formulaire de candidature en ligne disponible en cliquant ici :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSflk4Q1Cfmw7oJ5YdBmbtGHCQrPs5XW5GU2bmDHg-a2sXLXBg/viewform>

- 01 - La thèse au format .pdf (fichier intitulé : NOM - 01 - These)
 - 02 - Un texte de 400 mots maximum au format .pdf (intitulé : NOM - 02 - Texte) **montrant en quoi la thèse constitue un travail de recherche approfondi et original sur un sujet de droit international comportant une ouverture pluridisciplinaire (droit international public et droit international privé ; droit transnational/global). Ce texte ne doit pas être une reprise du résumé de la thèse.**
 - 03 - Le rapport de soutenance au format .pdf (intitulé : NOM - 03 - Rapport) si la thèse a été soutenue dans un pays qui exige la production d'un tel document
-

Le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement via le formulaire de candidature en ligne au plus tard le 20 janvier 2026. La Direction des études de la Branche française de l'ADI/ILA pourra demander aux candidats de transmettre la version imprimée de leur thèse aux membres du jury qui en font la demande.

Pour toute question, merci de contacter la Direction des études de la Branche française de l'ADI/ILA au courriel suivant : direction.etudes.ila@gmail.com